

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le 23/11/2023

ID : 083-268302633-20231121-DELIB20231109-DE

DELIBERATION N° 11/09

Du Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Zacharie

Concernant la signature d'une convention avec « Saveurs et Vie » concernant le portage de repas.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un novembre à 18 heures,

Le Conseil d'Administration du CCAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la vice-présidence de Madame Carole ROYER.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation du Conseil d'Administration du CCAS : le 10 novembre 2023

Présents : Mmes ROYER Carole, BROCHIER Christiane, POZZI Monique, Mme PRATI Corinne et MM. BOUTRY Marcel, PASCAL Paul, BERTOLOTTI Jacques.

Absents excusés :

Absent(s) ayant donné procuration(s) : M. COULOMB Jean-Jacques, MMES MORACCHINI Encarnacion, BOUHAFS Hayette.

Absent : M. Paul TABONE

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Madame la vice-présidente du CCAS fait connaître aux membres de la commission que dans le cadre des services à la personne, il convient de mettre en place un service de portage de repas destiné aux personnes âgées, handicapées et toutes personnes en situation de difficultés temporaires.

Dans ce cadre, Madame la Vice-Présidente propose au Conseil d'Administration de contractualiser avec la Société « Saveurs et Vie » ci-jointe, selon les termes de la convention qui remplit toutes les conditions de services nécessaires.

Le Conseil d'Administration du CCAS, après avoir délibéré autorise Madame ROYER à signer la présente convention et tous les documents s'y afférents.

Pour copie conforme

La Vice-Présidente

Carole ROYER

A circular blue stamp of the CCAS de Saint-Zacharie is visible, with the text "CCAS de Saint-Zacharie" and "Société" around the perimeter. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.